

# Licence Mention Musicologie

Accès santé : non

## OBJECTIFS

L'objectif du parcours «Musique-musicologie» est d'acquérir une solide culture musicale, des compétences techniques et de fortifier la pratique instrumentale et vocale. Il s'agit donc pour l'étudiant à la fois d'engager une réflexion sur le phénomène musical dans son ensemble et de la nourrir par une expérience personnelle.

## ET APRÈS...

### Après la 3ème année de licence

Centres de formation de musiciens intervenants (CFMI)



### En master

- Ingénierie des métiers de la Culture
- Recherche
- Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, professorat en lycée et collège en éducation musicale



### Secteurs professionnels

- L'éducation musicale et le chant choral
- Professorat dans les écoles de musique
- Musicien professionnel après l'obtention du DNSPM et de la Licence de Arts, Lettres, Langues mention Musique.

D'autres débouchés s'ouvrent avec des formations complémentaires : composition et design sonore, ingénierie du son, gravure dans l'édition musicale, documentaliste spécialisé dans les documents audio-visuels, musicothérapie, etc.

**Parcours proposés :**  
Musicologie  
Pratique musicale spécialisée



## POUR RÉUSSIR

### Les prérequis

Être titulaire du baccalauréat français, du DAEU ou d'une équivalence prévue par les textes.

### Les attendus

- Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte.
- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B).
- Être intéressé par la culture et l'histoire musicale et artistique, ainsi que par l'étude d'un instrument.
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.).
- Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde.
- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe.

## COMPÉTENCES ACQUISES

À l'issue du parcours de licence, les étudiants auront acquis les compétences suivantes :

- Acquérir des compétences d'ordre théorique, historique, analytique et esthétique dans le domaine musicologique, et d'ordre pratique et théorique dans le domaine musical.
- Engager une réflexion autonome et critique sur le phénomène musical dans son ensemble quelle que soit la perspective envisagée (historique, analytique, esthétique, etc.) ; la nourrir par une expérience personnelle et la formuler tant à l'oral qu'à l'écrit selon les normes rédactionnelles courantes.
- Assimiler les techniques de recherche documentaire et ses outils bibliographiques papiers et numériques.
- S'inscrire dans un projet musical collectif.

## ORGANISATION

La licence se décline en deux parcours : « Musique-musicologie » et « Pratique musicale spécialisée ». Ces deux parcours n'ont pas les mêmes objectifs, mais comportent néanmoins un certain nombre d'enseignements communs.

Le parcours « Pratique musicale spécialisé » s'adresse exclusivement aux étudiants admis au concours de L'Ecole Supérieure de Musique Bourgogne-Franche-Comté. De ce fait, c'est le seul des deux parcours dont l'accès n'est pas géré dans l'application Parcoursup. Renseignements sur le site de l'ESM.

L'objectif du parcours « Musique-musicologie » est d'acquérir une solide culture musicale, des compétences techniques et de fortifier la pratique instrumentale et vocale. Il s'agit donc pour l'étudiant à la fois d'engager une réflexion sur le phénomène musical dans son ensemble et de la nourrir par une expérience personnelle.

## MATIÈRES ENSEIGNÉES

Le parcours Musique-musicologie dispense des matières réunies en unité d'enseignement (UE). Lors du cursus l'étudiant sera amené à étudier l'histoire et le langage de la musique, l'anglais, la technique de la musique, à faire de la pratique musicale, une UE d'ouverture culturelle et scientifique permettra à l'étudiant d'en apprendre davantage sur la musique, le cinéma et les arts du spectacle.

Le parcours pratique musicale spécialisée offre aux étudiants un cursus axé sur l'histoire et le langage de la musique, les pratiques artistiques (improvisation, mise en situation professionnelle...), la formation instrumentale ou vocale, l'apport d'une discipline complémentaire pouvant être : de la création musicale, du piano, de la basse. Enfin, une unité d'enseignement est consacrée à la professionnalisation.

Retrouvez l'intégralité du programme de licence en scannant ce QR Code :



## EN MOYENNE...



### Le temps de travail

**20 à 25h de cours par semaine.**

À cela s'ajoute **15h de travail personnel** (relecture et mise à jour des cours, lecture des bibliographies conseillées).



### Statistiques

Toutes les informations statistiques sur les formations, la vie étudiante, les parcours, la réussite et l'insertion professionnelle sont disponibles en scannant le QR code ci-dessous :



### Stage

Stage facultatif.



### Frais de scolarité

Droits de scolarité

178 € (2025-26)

Cotisation vie étudiante et de campus (CVEC)

105 € (2025-26)



### Capacité d'accueil

La capacité d'accueil globale est de 90 étudiants.

## CONTACTS

### Pour votre orientation

#### Point Info Etudiant

Maison de l'Université

03.80.39.39.80

info.etudiant@ube.fr

### Pour les informations pédagogiques

#### Secrétariat pédagogique Licence Musicologie

Karine CARTIER

03.80.58.98.32

karine.cartier@ube.fr

#### Scolarité

03.80.39.57.06

licence.musicologie@ube.fr